



Approche épilinguistique des adolescents québécois sur la situation linguistique au Québec

Petra Klapuchová

lousse

deadline

NOOB

MASARYK
UNIVERSITY
PRESS



#505

OPERA FACULTATIS PHILOSOPHICAE
UNIVERSITATIS MASARYKIANAE

SPISY FILOZOFICKÉ FAKULTY
MASARYKOVY UNIVERZITY

MUNI
ARTS

lousse

deadline

skill NOOB

Approche épilinguistique des adolescents québécois sur la situation linguistique au Québec

Petra Klapuchová

**MASARYK
UNIVERSITY
PRESS**

BRNO 2020

KATALOGIZACE V KNIZE – NÁRODNÍ KNIHOVNA ČR

Klapuchová, Petra, 1986-

Approche épilinguistique des adolescents québécois sur la situation linguistique au Québec / Petra Klapuchová. – Première édition, électronique. – Brno : Masaryk University Press, 2020. – 1 online zdroj. – (Opera Facultatis philosophicae Universitatis Masarykianae = Spisy Filozofické fakulty Masarykovy univerzity, ISSN 1211-3034 ; 505)

Anglické resumé

Obsahuje bibliografii a bibliografické odkazy

ISBN 978-80-210-9733-9 (online ; pdf)

* 81'27/'28 * 81'272 * 811.133.1 * 81'373.45(=111) * 316.346.32-053.6 * 801.73 * 81'27 * (714) * (048.8)

- jazyková situace – Kanada – 21. století
- jazyková politika – Kanada – 21. století
- francouzština – Kanada – 21. století
- jazykové vlivy (anglické) – Kanada – 21. století
- mládež – Kanada – 21. století
- diskurzivní analýza
- sociolingvistika – Kanada – 21. století
- Québec (provincie)
- monografie

81 - Lingvistika. Jazyky [11]

Rapporteurs: Jean Quirion (Université d'Ottawa)

doc. PhDr. Katarína Chovancová, PhD. (Univerzita Mateja Bela
v Banskej Bystrici)

© 2020 Masarykova univerzita, Petra Klapuchová

ISBN 978-80-210-9733-9

ISBN 978-80-210-9732-2 (print)

ISSN 1211-3034

<https://doi.org/10.5817/CZ.MUNI.M210-9733-2020>

Table des matières

Introduction	9
1 Parcours historique de l'évolution de(s) identité(s) au Québec	13
1.1 Identité linguistique des Québécois	16
1.2 L'aménagement linguistique et la loi 101.....	17
1.3 Contact des langues : coexistence du français et de l'anglais au Québec.....	22
1.4 Variété linguistique au Canada : de deux langues officielles à une gamme de langues minoritaires	25
1.5 Introduction à la problématique générale des anglicismes dans le français québécois.....	28
2 Terrains de recherche : autour du facteur diatopique et des spécificités du groupe ciblé	33
2.1 Présentation des sites choisis pour l'enquête de terrain : Gatineau, Montréal, Québec et Saint-Gabriel-de-Valcartier.....	33
2.1.1 Gatineau	33
2.1.2 Montréal	34
2.1.3 Québec	35
2.1.4 Saint-Gabriel-de-Valcartier.....	36
2.2 Quelques généralités sur le fonctionnement des établissements scolaires au Québec.....	36
2.3 Caractéristiques des adolescents du début du XXI ^e siècle.....	38
3 Enjeux méthodologiques	43
3.1 Les différentes possibilités offerte par l'enquête de terrain	44
3.1.1 Enquête par questionnaire.....	46
3.1.2 Enquête par entretien	47
3.1.3 Enquête par observation.....	47
3.2 La « stylisation » de l'enquêteur.....	48
3.3 La mise en forme du questionnaire	49
3.4 La « pré-enquête » ou la phase de test du questionnaire	53
3.4.1 En quête des pré-enquêtés.....	53
3.4.2 Le déroulement de la pré-enquête et le profil de ses participants.....	54
3.5 La phase quantitative de l'enquête : distribution des questionnaires	56
3.5.1 Variabilité régionale des données reçues et profil des participants à la recherche	58
3.5.2 Déroulement de l'enquête.....	58
3.5.2.1 Collège Saint-Alexandre de la Gatineau (Gatineau).....	59
3.5.2.2 Collège Jean-Eudes (Montréal).....	62
3.5.2.3 Collège Saint-Charles-Garnier (Québec).....	65

3.5.2.4	École secondaire Mont-Saint-Sacrement (Saint-Gabriel-de-Valcartier).....	66
3.6	La phase qualitative de l'enquête : enregistrement des entretiens.....	66
3.7	(Dé)codage des questionnaires et transcription des données.....	71
4	Groupes linguistiques des jeunes enquêtés.....	73
4.1	Groupe linguistique anglophone.....	74
4.1.1	Gatineau anglophone.....	75
4.1.2	Montréal anglophone.....	77
4.1.3	Québec anglophone.....	78
4.1.4	Saint-Gabriel-de-Valcartier anglophone.....	79
4.1.5	Bilan : groupe linguistique anglophone.....	80
4.2	Groupe linguistique allophone.....	81
4.2.1	Gatineau allophone.....	81
4.2.2	Montréal allophone.....	82
4.2.3	Québec allophone.....	82
4.2.4	Saint-Gabriel-de-Valcartier allophone.....	83
4.2.5	Bilan : groupe linguistique allophone.....	83
4.3	Groupe linguistique francophone.....	83
4.3.1	Gatineau francophone.....	84
4.3.2	Montréal francophone.....	85
4.3.3	Québec francophone.....	85
4.3.4	Saint-Gabriel-de-Valcartier francophone.....	86
4.3.5	Bilan : groupe linguistique francophone.....	86
4.4	Les groupes linguistiques ou la base de données intégrale et ses composantes.....	87
5	Analyse du langage des jeunes Québécois au quotidien en relation avec les anglicismes.....	89
5.1	Proportion des anglicismes dans le discours quotidien des adolescents québécois.....	90
5.2	Effets de l'entourage sur la fréquence des anglicismes dans le discours.....	93
5.3	Proportion des anglicismes en fonction des groupes sociaux.....	102
5.4	Caractéristique des anglicismes utilisés fréquemment dans le langage des adolescents québécois.....	106
5.4.1	Confrontation de la mini-base avec les usages déclarés par les adolescents des groupes francophone, anglophone et allophone.....	109
5.4.2	Insuffisance de l'enquête quantitative et apport de l'enquête qualitative.....	111
5.5	Informations supplémentaires sur la situation linguistique contemporaine issues de l'enquête par entretien.....	113
5.6	Réponses spontanées : dynamique ou apathie dans les recherches sur les anglicismes chez les adolescents québécois ?.....	116

6 Diversité dans l'usage des emprunts : analyse des anglicismes

<i>deadline, lousse, skill, job, noob</i>	125
6.1 <i>Deadline</i>	126
6.1.1 Analyse quantitative de <i>deadline</i>	126
6.1.2 Analyse qualitative de <i>deadline</i>	129
6.2 <i>Lousse</i>	131
6.2.1 Analyse quantitative de <i>lousse</i>	132
6.2.2 Analyse qualitative de <i>lousse</i>	133
6.3 <i>Skill</i>	135
6.3.1 Analyse quantitative de <i>skill</i>	135
6.3.2 Analyse qualitative de <i>skill</i>	137
6.4 <i>Job</i>	139
6.4.1 Analyse quantitative de <i>job</i>	141
6.4.2 Analyse qualitative de <i>job</i>	142
6.5 <i>Noob</i>	144
6.5.1 Analyse quantitative de <i>noob</i>	144
6.5.2 Analyse qualitative de <i>noob</i>	145
6.6 Synthèse de l'analyse des exemples d'anglicismes	147

7 Aménagement linguistique du point de vue des adolescents québécois

contemporains	151
7.1 Sentiments de menace par l'anglais et de protection contre l'anglais de la part des adolescents québécois : autour du facteur diatopique	153
7.1.1 Réflexions épilinguistiques des utilisateurs actifs de <i>skill</i> sur le statut du français au Québec	159
7.1.2 Conclusion	161
7.2 Sentiments de menace par l'anglais et de protection contre l'anglais de la part des adolescents québécois : autour du facteur des groupes linguistiques	162
7.2.1 Sentiment de précarité langagière éprouvé par les enquêtés du groupe linguistique francophone	162
7.2.2 Sentiment de précarité langagière éprouvé par les enquêtés du groupe linguistique anglophone	167
7.2.3 Sentiment de précarité langagière éprouvé par les enquêtés du groupe linguistique allophone	170
7.2.4 Synthèse comparative des déclarations juvéniles sur la situation linguistique contemporaine au Québec	174
7.2.5 Simplification des résultats : réduction des groupes linguistiques en unilingue et plurilingue	181

Conclusion	167
-------------------------	-----

Summary	189
Références bibliographiques	191
Liste des graphiques	199
Liste des tableaux	201
Annexe questionnaire	203

INTRODUCTION

*« Des frontières ? Je n'en ai jamais vu aucune.
Mais j'ai entendu dire qu'elles existent
dans l'esprit de certaines personnes ! »*
Thor Heyerdahl (1914 - 2002)

Cette phrase de Thor Heyerdahl, anthropologue, archéologue et navigateur norvégien, invite à réfléchir sur les limites et les barrières que l'homme établit dans son esprit. D'une part, ces limites encadrent un sentiment de sécurité dans un monde qui change sans cesse, d'autre part, ces limites empêchent l'homme d'ouvrir son esprit, de réaliser ses pensées et ses rêves les plus intimes. Mais comment définir la frontière ? Si l'on parle de frontières dans les pensées, est-ce une métaphore ? La frontière est-elle quelque chose de concret ? Pour certains, la frontière est une barrière en métal, tel un rideau de fer, que l'on trouve à la limite de deux pays. Pour d'autres, la frontière est une limite imaginaire qui se rattache aux valeurs personnelles et que l'on ne doit jamais dépasser ou, seulement exceptionnellement, sous des conditions particulières. Une chose est claire : la frontière, que ce soit sous forme de limite concrètement calculée et signalée entre deux mondes ou sous forme de limites abstraites dans l'esprit, est un phénomène établi par l'homme. De par leur nature abstraite, les frontières dans l'esprit sont purement subjectives. La perception du monde, des possibilités, des situations, des solutions, etc., est un fait individuel et inhérent à l'homme.

Les « frontières », qui incarnent le fil rouge du présent livre, touchent la situation sociolinguistique d'un monde dont les frontières politiquement clairement définies délimitent une des provinces du Canada, la province de Québec, champ de bataille entre les usagers, les linguistes et les institutions politiques. Ce que nous envisageons de saisir dans le cadre de notre étude, c'est la confrontation entre la situation linguistique désirée et demandée par un consensus des autorités et la situation linguistique réelle, vécue par la future génération qui établira, si possible, un nouveau consensus.

La diversité socioculturelle au Québec nous a amenée à étudier les déclarations des enquêtés sous trois optiques différentes. Premièrement, il s'agit de l'attitude des générations francophones, fortement enracinées au Québec, attachées à leur histoire, leur culture et à une vision collective de l'évolution dans le futur. Deuxièmement, notre intérêt s'est porté sur l'attitude des anglophones, dont la langue est majoritaire au Canada et sur l'observation de leur rattachement aux « pures » valeurs québécoises francophones. Troisièmement, nous nous sommes intéressée à l'attitude des allophones qui offre un regard sur la situation linguistique au Québec d'une perspective extérieure.

En somme, les frontières que nous nous proposons d'interroger dans le cadre du présent livre se profileront lors d'une triple évaluation de la situation sociolinguistique contemporaine au Québec. L'objectif principal est de comprendre l'attitude de la jeune génération à travers ce qui se passe réellement dans les échanges linguistiques au quotidien.

On pourrait se demander pour quelle raison une chercheuse tchèque a-t-elle choisi un terrain aussi éloigné que la région québécoise. Un concours de circonstances en est la réponse. Au moment où nous avons considéré la possibilité de poursuivre nos études dans un programme doctoral, notre Institut de Langues et Littératures romanes lançait le projet du Centre d'études nord-américaines. L'essentiel de ce projet consistait en la création d'une quarantaine de cours orientés vers l'Amérique du Nord. L'un des objectifs était de soutenir financièrement et professionnellement les étudiants en maîtrise et en doctorat. Comme nous étions sur le point d'obtenir un diplôme de master en philologies française et espagnole, notre première idée était de décrire la situation sociolinguistique au nord et au sud de la frontière états-unienne. Cependant, peu après l'approbation de notre projet, l'objectif de la thèse a été changé en faveur d'un unique terrain, le terrain canadien. La direction définitive de notre recherche n'a néanmoins été déterminée que quelques jours avant notre départ pour le Canada. Jean Quirion, professeur invité de l'Université d'Ottawa (qui a donné un cycle de conférences à la Faculté des Lettres à Brno au printemps 2012), s'est intéressé à notre projet et il nous a donné de précieux conseils. Il nous a également proposé son soutien logistique, moral et humain lors de notre enquête au Canada.

L'enquête de terrain a eu lieu dans la ville de Québec, à Gatineau, à Montréal et à Saint-Gabriel-de-Valcartier au printemps 2012 (pour la phase quantitative) et à Gatineau et à Montréal au printemps 2013 (pour la phase qualitative). Ce choix de quatre terrains sociolinguistiquement spécifiques a assuré une différenciation des données.

Le classement des chapitres correspond au passage de la théorie jusqu'à la pratique, en passant par la méthodologie. Le premier chapitre, *Parcours historique de l'évolution de(s) identité(s) au Québec*, propose un court parcours historique de la situation sociolinguistique au Québec, un regard sur des mesures d'aménage-

ment linguistique et sur la pluralité des langues au Canada avec un accent sur la place des anglicismes dans le français québécois. Le chapitre *Terrain de recherche : autour du facteur diatopique et des spécificités du groupe ciblé* esquisse les spécificités et le caractère des villes, des collèges et du groupe ciblé des enquêtés, donc les adolescents entre 12 et 18 ans. Selon un accord général, le niveau du bilinguisme dépend de la longueur de coexistence des langues, de l'intensité de leur relation et de la ressemblance des langues en question. Celle-ci est élevée : le français et l'anglais sont des langues indo-européennes même si l'une est romane, l'autre germanique. La longueur de leur coexistence est proportionnellement commune à la partie peuplée du Québec. Ce qui est distinct et décisif, c'est le facteur de l'intensité de la relation français/anglais, très forte à Montréal, très faible au Nord du Québec.

Le chapitre sur la méthodologie de la recherche englobe les possibilités diverses d'une recherche de terrain ainsi que les spécificités du rôle de l'enquêteur. Au sein de ce chapitre sont développés la description de la phase préparatoire, de la passation des deux phases de l'enquête et le travail immédiat après la passation.

L'objectif du chapitre *Groupes linguistiques des jeunes enquêtés* est la création de trois bases de données qui correspondront à la division selon les groupes linguistiques francophone, anglophone et allophone. Le classement selon les critères établis auparavant et la vision d'ensemble des membres d'un groupe offriront les informations suivantes : qui sont les enquêtés, d'où ils viennent et quelle est leur relation avec l'anglais.

Les données une fois classées et rangées, le texte ouvrira la porte aux déclarations d'usage faites par les jeunes Québécois. Les analyses garderont l'ordre thématique présenté dans le questionnaire. Ainsi, le premier chapitre pratique *Analyse du langage des jeunes Québécois au quotidien en relation avec les anglicismes* traitera des anglicismes dans le français québécois en général. L'objectif sera d'apprendre quels sont les anglicismes récents et fréquents dans le langage des jeunes, quels milieux sont les plus favorables à l'insertion des anglicismes, avec quelle fréquence ils sont utilisés et ce que les jeunes en pensent globalement.

Le chapitre *Diversité dans l'usage des emprunts : analyse des anglicismes deadline, lousse, skill, job, noob* visera les enjeux de l'usage de cinq exemples d'anglicismes choisis préalablement. L'évaluation quantitative et l'évaluation qualitative des données seront basées sur les réponses des enquêtés à des questions identiques pour chacun des exemples de notre échantillon.

Le dernier chapitre de notre livre, *Aménagement linguistique du point de vue des adolescents québécois contemporains*, sera consacré à la problématique de la politique linguistique, à l'exécution des prescriptions et à l'acceptation des règles par les jeunes Québécois. Pour arriver à nuancer la perception de la situation contemporaine par la jeune génération, l'accent sera mis sur le fond sociolinguistique des enquêtés.

Le texte du présent livre représente une version raccourcie de la thèse de doctorat de l'auteure intitulée *Approches épilinguistiques du contact entre le français et l'anglais au Québec : de l'attitude des adolescents québécois* soutenue le 30 septembre 2015 au département de l'Institut de Langues et Littératures romanes de l'Université Masaryk de Brno. Le texte intégral de la thèse, disponible dans le système informatique de l'Université Masaryk, inclut la description approfondie de notre recherche et il est accompagné de nombreux tableaux et graphiques supplémentaires qui ont été néanmoins omis pour les besoins du présent livre pour leur caractère considérablement détaillé. En même temps, les statistiques et les définitions importantes ont été mises à jour. Cinq ans après la soutenance, nous nous sommes décidée à publier notre thèse sous forme de livre car le taux de lecture, de citations et de téléchargement de nos articles sur le sujet témoigne d'un intérêt continu des lecteurs et des chercheurs pour un point de vue différent quant à la situation linguistique du Québec.

Enfin, nous souhaitons que la citation de Thor Heyerdahl accompagne le lecteur tout au long de la lecture du présent livre.

1 PARCOURS HISTORIQUE DE L'ÉVOLUTION DE(S) IDENTITÉ(S) AU QUÉBEC

Le prestige généralement accordé au français n'a pas toujours été à haut niveau au Canada. Au cours de la première période de la colonisation du territoire québécois, la langue française fleurissait. Et ceci même si les colons ne provenaient pas de la même région de la France et même si leurs relations sociolinguistiques ne se formaient que dans les ports et pendant le voyage. La fin de cette époque est marquée par le Traité de Paris, en 1763, par lequel le Canada est cédé aux britanniques. La vie des colons d'origine française a alors complètement changé. Ils se sont retirés dans la campagne et, les contacts avec la mère France ont été interrompus. Quand à partir de 1830 les Québécois francophones se sont déplacés de la campagne vers les villes où ils formaient la classe ouvrière dans les entreprises anglaises, leur français était marqué par l'isolement qu'ils avaient vécu ainsi que par l'illettrisme de deux ou trois générations qui en découlait. D'une certaine manière, les anglicismes ont aussi contribué au déclasserment du français. Jusqu'en 1840, le statut du français au Québec s'est détérioré sans que les locuteurs ne s'en rendent nécessairement compte. À ce moment-là, des textes de genre métalinguistique commencent à apparaître. La publication du *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adapté au jeune âge, suivi d'un recueil de locutions vicieuses* de l'abbé Thomas Maguire de l'année 1841 a provoqué une polémique et a mis en cause la légitimité des usages canadiens. C'est à partir de cette date que les discussions sur le statut contemporain du français se sont radicalisées. La situation a donné naissance aux premiers dictionnaires correctifs, a incité les journaux à inclure des chroniques de langage et a également mené au mouvement de rectifications langagières¹. Cette tendance s'est

1 Louis Mercier, 2002, *La Société du parler français au Canada et la mise en valeur du patrimoine linguistique québécois (1902-1962)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 9.

encore amplifiée dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et la diffusion des écrits correctifs a connu son essor. Ce mouvement dont l'objectif était avant tout la lutte contre les anglicismes et les locutions jugées « vicieuses » était porté principalement par les puristes comme par exemple le lexicographe J.-A. Manseau ou le chroniqueur L. Fréchette². La période, relativement courte, de 1763 à 1840 a connu une détérioration de l'image de soi auprès des Québécois francophones. Chantal Bouchard³ accorde un rôle prépondérant à la Révolution française dont les effets ont menés à une transformation des usages parisiens et ont produit des écarts avec la variété du français parlé au Québec sans que celle-ci ait dû subir une transformation elle-même⁴. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, les anglophones ont commencé à désigner la langue française comme le *French Canadian patois*. La langue française a néanmoins perdu son prestige aussi au sein de la population francophone⁵.

Dans la période de 1867 à 1910, la question de la détérioration du français s'articule surtout autour des anglicismes en relation avec lesquels une menace potentielle a été mentionnée par des auteurs tels que Ernest Gagnon, Louis Fréchette, Jules-Paul Tardivel et d'autres⁶. De pair avec les constatations au sujet de la présence des anglicismes, des pas concrets contre eux apparaissent sous forme de chroniques de langage (préparées parfois comme des leçons de français) régulièrement publiées dans les journaux⁷. Selon Pierre Larrivée, professeur de linguistique française à l'Université de Caen Basse-Normandie, les premiers emprunts à l'anglais sont apparus à peu près un siècle plus tôt et sont liés à la réalité britannique : « Les emprunts québécois se font à l'anglais depuis la Conquête de la Nouvelle-France par la couronne britannique en 1760. C'est dès cette époque qu'on voit apparaître les premiers anglicismes [...]. Ces anglicismes sont ceux diffusés par les enseignes commerciales, la publicité et les journaux qui désignent des réalités matérielles, institutionnelles et culturelles britanniques »⁸. Linda Lamontagne, qui a orienté le sujet de son mémoire de maîtrise vers la conception de l'anglicisme dans les sources métalinguistiques

2 Louis Mercier, *La Société du parler français...*, op.cit., p. 9.

3 Chantal Bouchard, 2011, *Méchante langue. La légitimité linguistique du français parlé au Québec*, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal.

4 Chantal Bouchard, *Méchante langue...*, op.cit., pp. 15-18.

5 Jean-Claude Corbeil, 2009, « La langue française au Québec face à ses défis », in : Robert Laliberté (dir.), 2009, *À la rencontre d'un Québec qui bouge. Introduction générale au Québec*, Paris, CTHS, pp. 109-110.

6 Chantal Bouchard, 2002, *La langue et le nombril. Une histoire sociolinguistique du Québec*, Montréal, Fides, p. 91.

7 *Ibid.*, p. 93.

8 Pierre Larrivée, 2009, *Les Français, les Québécois et la langue de l'autre*, Paris, L'Harmattan, pp. 147-148.

québécoises de 1800 à 1930, a constaté que l'emprunt à l'anglais était « souvent perçu par les auteurs comme un signe d'infériorité des Canadiens français face à la majorité anglophone »⁹.

Bien qu'il soit vrai que les *Actes de l'Amérique du Nord britannique* aient attribué au français un statut officiel à côté de l'anglais en 1867, l'application de cette politique n'a pas été prise au sérieux comme on l'attendait. Ceci a été un des facteurs prédominants de la situation qui a abouti au mouvement séparatiste des Québécois dans les années 60 du XX^e siècle¹⁰.

L'évolution de la voie vers le dépassement de la dévaluation du français, née dans la première moitié du XIX^e siècle, n'a atteint son but qu'à la fin du XX^e siècle où « les Québécois échappent au sentiment d'aliénation linguistique né dans les années 1840 »¹¹.

Ce bref résumé sur le changement du statut de la langue française au Canada au cours des siècles donne à entendre que la forme linguistique du français canadien se distingue du français métropolitain d'une manière remarquable. Marty Laforest, professeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières, simplifie la complexité des diverses influences internes et externes en généralisant et définissant le français québécois comme le « parler de la classe ouvrière d'une ville, Montréal » tout en l'opposant au « parler de la classe bourgeoise d'une ville, Paris, dont on fait LE français international »¹². Les tendances ludiques, qui caractérisent le comportement stéréotypique entre les Français et les Québécois de se moquer du parler des uns des autres, se manifestent également sur le plan intérieur au Québec. Les différences entre les zones linguistiques s'expliquent par les origines différentes des premiers arrivants, les influences étrangères, les déterminismes géographiques, les antécédents historiques, etc.¹³ Ainsi, par exemple, les Québécois de la ville de Québec parlent de « l'accent de Montréal mais de la norme de Québec »¹⁴.

9 Linda Lamontagne, 1996, *La conception de l'anglicisme dans les sources métalinguistiques québécoises de 1800 à 1930*, Centre international de recherche en aménagement linguistique, Québec, p. 97.

10 Barry McLaughlin, 1984, *Second-Language Acquisition in Childhood : Volume2. School-Age Children Second Edition*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum Associates, Inc., p. 60.

11 Chantal Bouchard, *Méchante langue...*, *op.cit.*, p. 157.

12 Marty Laforest, 1997, *États d'âme, états de langue*, Québec, Nuit Blanche Éditeur, p. 9.

13 Yves Tessier, 1984, *Histoire de la rivalité Québec-Montréal. De l'époque amérindienne à nos jours*, Sillery, Les Éditions Tessier, p. 115.

14 *Ibid.*

1.1 Identité linguistique des Québécois

Si nous parlons d'identité, il faut s'arrêter tout d'abord sur l'acception de ce mot polysémique¹⁵. Sa première acception renvoie à la connotation « identique », c'est-à-dire « pareil, semblable ». Sa deuxième acception se rapporte à l'adjectif « identitaire », c'est-à-dire propre à un groupe lié par des caractéristiques communes qui le différencient des autres groupes. Ces deux acceptions comportent une ambiguïté causant parfois des malentendus. Dans le cadre du présent livre, nous travaillons avec les deux acceptions. En premier lieu, nous cherchons ce qui est identique et ce qui n'est pas identique aux jeunes des quatre terrains différents. En second lieu, nous cherchons ce qui relève de l'identitaire pour l'ensemble des jeunes par rapport aux Québécois adultes. L'objectif est donc de trouver des similitudes et des divergences, d'étudier ce mouvement dialectique entre identité et identité collective¹⁶.

La question de l'identité se reflète entre autre dans la dénomination des francophones à travers le Canada mais, avant de passer aux enjeux des dénominations, rappelons quelques chiffres concernant la diffusion du français sur le territoire canadien. Le nombre de personnes de langue maternelle française au Canada est de 7 452 075, ce qui correspond à 21,4% de l'ensemble de la population canadienne¹⁷. Au Québec, ce pourcentage s'élève à 79%¹⁸ et fait du Québec la province la plus francophone du Canada. Les 21% qui restent sont réservés à l'anglais, aux langues autochtones et aux langues des migrants. Cependant, le Québec n'est pas la seule province avec un nombre de francophones important. En Nouveau-Brunswick, le français est la langue maternelle de 32,4% de la population, en Ontario de 3,7%¹⁹.

La dénomination de la population francophone rappelle un enjeu terminologique. À partir de 1960, il n'est plus question de parler des *Canadiens français*²⁰, terme connecté au *Canada français*²¹, c'est-à-dire à la période historique de 1840 à 1960²², mais plutôt des *Québécois*²³. Certains auteurs spécifient encore cette déno-

15 Christian Lagarde, *Identité, langue et nation, Qu'est-ce qui se joue avec les langues ?*, Canet, Trabucaire Éditions, p. 41.

16 *Ibid.*, p. 47.

17 Selon le recensement de 2016 fait par l'Institut de la Statistique du Canada.

18 *Ibid.*

19 Données démolinguistiques, recensement 2016 : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/cnddemo.htm> [17/01/2020].

20 Y. Frenette, *Brève histoire des Canadiens français*, Québec, les Éditions du Boréal, p. 9.

21 Chantal Bouchard utilise le terme *Canadiens français* quand elle écrit de la période 1867-1910 (Chantal Bouchard, *La langue et le nombril... op.cit.*, p. 92).

22 Joseph Yvon Thériault, 2006, « Le Canada français comme réalité vivante », in : Gilles Gagné, *Le Canada français. Son temps, sa nature, son héritage*, Québec, Éditions Nota bene, p. 258.

23 Paul-André Linteau, *Brève histoire de Montréal*, Montréal, Boréal, p. 160.

mination et parlent des *Québécois francophones*²⁴. L'appellation *Canadiens français* peut encore être entendue de nos jours, notamment dans la bouche des anglophones, mais elle est perçue comme anachronique. Les dénominations des francophones des autres parties du Canada²⁵ sont en général composées du préfixe *Franco-* auquel le toponyme adéquat s'ajoute, par exemple : *Franco-Ontariens*, *Franco-Terre-neuviens*, *Franco-Colombiens*, etc.²⁶ De même, la dénomination des anglophones qui vivent au Québec est en correspondance avec le principe de dénomination des francophones à travers le Canada. On les appelle *Anglo-Québécois*. Peu nombreux (autour de 9% de l'ensemble de la population québécoise), les Anglo-Québécois se caractérisent par leur hétérogénéité culturelle, religieuse et sociale²⁷.

Pour les étrangers, les Québécois ont tendance à simplifier la situation. En dehors du Canada, on peut entendre les Québécois se présenter eux-mêmes comme *Canadiens* exprimant ainsi leur appartenance à l'ensemble fédéral. Au sein du Canada, ils adoptent pourtant une attitude permettant de déterminer clairement leur appartenance au Québec ; ils se nomment eux-mêmes *Québécois*.

1.2 L'aménagement linguistique et la loi 101

Le terme aménagement linguistique²⁸, utilisé généralement au Canada, renvoie au terme politique linguistique, utilisé majoritairement en Europe. La sociolinguistique appliquée donne l'impulsion à l'activité politique dans les questions de la gestion des tendances linguistiques de la population. Grâce aux interventions de la sociolinguistique, l'aménagement linguistique est même capable de produire des effets thérapeutiques²⁹.

Bien qu'il existe des variantes, amples ou austères, de la définition et de l'explication du concept d'aménagement linguistique, la variante³⁰ de Henri Boyer englobe l'essentiel :

24 Denis Gervais, 2003, « Le français au Québec », in : Françoise Argod-Dutard (dir.), 2003, *Quelles perspectives pour la langue française ? Histoire, enjeux et vitalité du français en France et dans la Francophonie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 219.

25 La francophonie canadienne : <http://www.parcourscanada.com/guide-canada/francophonie/> [24/04/2015].

26 À l'exception du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse ou de la Gaspésie où le préfixe *franco-* n'est pas utilisé pour former la dénomination.

27 Gary Caldwell, 1990, « L'anglophonie québécoise à la croisée des chemins », in : Noël Corbette (dir.), *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 110.

28 Christian Lagarde, *Identité, langue...*, *op.cit.*, p. 37.

29 Henri Boyer, 2001, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod, p. 75.

30 Cela ne veut pas dire que les variantes des autres auteurs soient inférieures, seulement, la variante de Henri Boyer a été l'une des premières que nous avons lue et qui a donc davantage influencé notre attitude.

1 Parcours historique de l'évolution de(s) identité(s) au Québec

« On peut considérer que l'expression « politique linguistique », appliquée à l'action d'un État, désigne les choix, les orientations, les objets qui sont ceux de cet État en matière de gestion de sa pluralité linguistique (et/ou de sa (seule) langue officielle), parfois inscrit dans la Constitution même ; parfois suscités par une situation intra- ou intercommunautaire préoccupante en matière linguistique [...], même tendue, voire violente [...]. D'autres institutions para-étatiques ou supra-étatiques peuvent également proclamer des choix, des orientations, des objectifs en matière de langues. [...] Pour qu'une politique linguistique [...] ne s'arrête pas au stade des déclarations et passe à l'action, il faut qu'elle mette en place un dispositif des dispositions ; on passe à un autre niveau, celui de l'intervention glottopolitique concrète : on parle alors de *planification*, d'*aménagement* ou de *normalisation* linguistique. »³¹

Influencée par la définition de Boyer, nous voyons un trait spécifique supplémentaire dans la dénomination « aménagement » par rapport à la « politique ». Ce trait correspond à la qualité de l'insistance que nous percevons omniprésente dans l'aménagement linguistique au Québec. Tandis que dans les États unilingues particulièrement, les politiques linguistiques se contentent d'un niveau théorique, le sens en est considérablement plus profond dans le contexte canadien et notamment québécois. Dans l'expression *aménagement linguistique*, on y sous-entend urgence, tendance à l'activité, résolution, inspiration et réalité.

Une autre expression utilisée en relation avec la politique linguistique est la planification linguistique. Ces notions sont tantôt utilisées comme synonymes, tantôt elles désignent deux niveaux différents d'action politique sur la langue ou les langues de la société en question³². Dans le cadre de cette deuxième acception, Boyer explique la planification linguistique comme « un passage à l'acte juridique, la concrétisation sur le plan des institutions (étatiques, régionales, voire internationales) de considérations, de choix, de perspectives qui sont ceux d'une « politique linguistique »³³.

Un autre concept terminologique vaut la peine d'être mentionné, celui de la politologie linguistique, une discipline nouvelle selon Louis-Jean Calvet³⁴, qui qualifie le champs d'étude dans le cadre duquel on étudierait les enjeux de la politique linguistique. Un domaine d'étude sans doute attractif du point de vue des besoins politico-langagiers au Québec. Quelques précisions : derrière la (ou les) politique(s) linguistique(s), « il y a toujours une politique, une certaine conception de la société et de sa gestion »³⁵ bien que le champ de la politique

31 H. Boyer, *Introduction...*, *op.cit.*, pp. 76-77.

32 Henri Boyer, 1991, *Éléments de sociolinguistique*, Paris, Dunod, pp. 100-101.

33 H. Boyer, *Éléments de sociolinguistique*, *op.cit.*, pp. 100-101.

34 Louis-Jean Calvet, 2005, *La sociolinguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 122.

35 Louis-Jean Calvet, 2002, *Le marché aux langues. Les effets linguistiques de la mondialisation*, Paris, Plon, p. 25.

linguistique soit orienté vers les questions socio-langagières. Ce sont alors probablement les intérêts politiques qui ont entraîné la mise en place d'études sur l'efficacité de l'application des mesures adoptées. Sur la base des analyses dans le cadre de l'étude sur l'aménagement linguistique au Québec, Christiane Loubier est arrivée à la constatation suivante : « Jusqu'à maintenant, il faut bien l'admettre, l'action des organismes chargés d'appliquer la politique linguistique n'a suivi que très partiellement l'évolution de la société québécoise »³⁶. Michel de Coster, docteur en sociologie et professeur émérite à l'Université de Liège, va encore plus loin dans l'évaluation de l'efficacité de l'aménagement linguistique en affirmant que l'aménagement linguistique au Québec, de caractère patriotique québécois et d'impact international, devrait être repensé³⁷. De Coster n'est pourtant pas le seul à avoir cette opinion. Par exemple, Christine Fréchette a écrit dans son article que « le ton alarmiste [des discours sur l'avenir du français au Québec] ne vise plus la bonne cible »³⁸. Kimon Valaskakis, professeur d'économie, prospectiviste et ancien ambassadeur du Canada auprès de l'OCDE, voit la vitalité du français au Québec d'une perspective plus globale : « [...] la véritable ligne de défense du français se situe au niveau géopolitique de la francophonie tout entière »³⁹.

En 1968, le gouvernement fédéral a mis à exécution un acte fondamental, l'acte d'officialisation des deux langues⁴⁰, anglaise et française, au niveau fédéral et a lancé une politique linguistique qui favorise les recherches et le développement de l'apprentissage de la langue seconde. Un autre acte qui, sans grande exagération, se trouve au sommet de l'aménagement linguistique au Québec, est la loi 101. Le caractère exceptionnel de cette loi ne consiste pas seulement en sa diffusion et en la connaissance de son contenu de la part de la population mais aussi en une volonté universelle de revendiquer son exécution. Cette affirmation est en corrélation avec les déclarations épilinguistiques des participants à notre recherche qui ne mentionnaient que la loi 101 comme référence d'acte d'aménagement linguistique en dépit de la variété des lois sur la langue.

Communément appelée la loi 101, la *Charte de la langue française* a été adoptée le 26 août 1977. La loi 101 fait du français la seule langue officielle du Québec. Elle

36 Christiane Loubier, *L'aménagement linguistique au Québec. Enjeux et devenir*, Québec, Office de la langue française, Gouvernement du Québec, p. 127.

37 Michel de Coster, 2007, *Les enjeux des conflits linguistiques. Le français à l'épreuve des modèles belges, suisse et canadien*, Paris, L'Harmattan, pp. 148-149.

38 Christine Fréchette, « Pour un changement de chapitre linguistique » ; in : Stefanescu Alexandre & Georgeault Pierre, *Le français au Québec. Les nouveaux défis*, Québec, Fides, p. 69.

39 Kimon Valaskakis, 1986, *Prospective de la langue française au Québec*, Québec, Conseil de la langue française, p. 266.

40 Renée Balibar, *Le Colinguisme*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 113-114.